



# La France est un des pays qui taxent le plus les hauts revenus



Le 4 Octobre 2023, par Aurélien Delacroix

Selon une récente étude, la France se positionne en deuxième place dans l'OCDE pour la taxation des hauts revenus. L'enquête, qui englobe une multitude de prélèvements fiscaux, montre que la France taxe fortement tant les salaires que les dividendes. Toutefois, elle met aussi en lumière des différences significatives dans la taxation des revenus du travail et du capital.

## Revenus du travail et du capital : une différence notable

Selon une étude de Fipeco basée sur des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), **la France se classe deuxième dans la taxation des plus riches**. Cette étude se concentre sur la taxation d'une personne célibataire gagnant 20 fois le revenu moyen national, que ces gains proviennent d'un salaire ou de dividendes.

Pour aboutir à ces résultats, l'étude englobe divers types d'impôts et de charges. Par exemple, un salarié français gagnant 64.000 euros brut par mois verra 64 % de ses revenus prélevés sous forme de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu. Ce taux place la France juste derrière la Belgique, où 67 % des salaires sont prélevés. Par comparaison, d'autres pays de l'OCDE ont des taux nettement plus bas : le Royaume-Uni à 52 %, l'Italie à 50 %, l'Allemagne à 47 % et les États-Unis à 44 %.

### Entre ultrariches et riches « ordinaires »

François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur de Fipeco, souligne aux *Échos* que la France a des taux de taxation élevés non seulement pour les salaires mais aussi pour les dividendes. En effet, le taux d'imposition effectif atteint 51 % pour un Français gagnant 64.000 euros sous forme de dividendes. **Il se trouve que la France taxe davantage les salaires que les dividendes, avec un différentiel de 13 points pour une personne gagnant 64.000 euros brut par mois**. Cette situation n'est pas unique à la France ; 26 des pays de l'OCDE ont une taxation plus avantageuse aux revenus du capital.

Les données de l'OCDE diffèrent d'une autre étude très médiatisée de l'Institut des politiques publiques (IPP) qui indiquait que les milliardaires français étaient faiblement imposés. Cette différence s'explique par le fait que l'IPP se concentrait sur quelques dizaines d'ultrariches, alors que Fipeco se penche sur les riches « ordinaires ». Selon François Ecalte, la plupart des actionnaires ne contrôlent pas la distribution des bénéfices de leur entreprise et donc ne peuvent pas éviter la fiscalité en stockant des bénéfices dans des holdings. Il considère que l'approche de l'OCDE est « plus pertinente ».